

Impression à partir d'une page du site internet de l'AMF

27 mai 2019

## **Protection des épargnants : l'AMF facilite la consultation des mises en garde et listes noires par les internautes à travers un tableau unique**

Dans le cadre de sa mission d'intérêt général de protection de l'épargne, l'AMF publie régulièrement des mises en garde par voie de communiqué de presse et édite sur son site, les listes noires des acteurs et sites non autorisés. Afin que les utilisateurs puissent consulter plus rapidement et facilement l'ensemble de ces alertes, l'AMF propose désormais un tableau mis à jour régulièrement.

### **Forex, options binaires, biens divers, dérivés sur crypto et autres mises en garde**

Ce nouveau tableau recense tous les sites et/ou acteurs proposant aux particuliers des offres d'investissement irrégulières. Il compile ainsi tous les sites figurant sur les listes noires ainsi que les entités faisant l'objet de mises en garde (usurpation d'identité etc.).

Proposant une consultation par ordre alphabétique et précisant la date d'entrée sur la liste, ce tableau mentionne également la catégorie de chaque entrée : Forex et options binaires, dérivés sur crypto mais aussi, pour les offres de placement atypique, la nature de ce placement (vin, diamant d'investissement, cheptels etc.).

### **Une plus grande visibilité et une actualisation fréquente**

Si ce tableau ne peut être exhaustif, il est mis à jour très régulièrement. Les utilisateurs sont invités à le consulter et en cas de doute, à contacter Epargne Info Service au 01 53 45 62 00.

Tableau des acteurs et sites non autorisés

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M
N	O	P	Q	R	S	T	U	V	W	X	Y	Z
1	2	3	4	5	6	7	8	9	0			


A

URL et/ou Nom	Date Mise en garde	Catégorie
www.abbeystockbroker.com	24/03/2016	Options binaires
www.abcbinaire.com	13/01/2014	Options binaires
www.abconseils-patrimoine.com	01/03/2019	Cheptel
www.abroption.com	17/06/2016	Options binaires
www.acciplus.fr	01/12/2017	Terres rares
www.acciplus.fr	18/10/2018	Crypto-actifs

## En savoir plus

↳ [Lien vers le tableau](#)

SUR LE MÊME THÈME

 S'abonner à nos alertes et flux RSS



MISE EN GARDE

PROTECTION DE L'ÉPARGNE

18 novembre 2020

L'AMF appelle les épargnants à la plus grande vigilance face à certaines activités de Laurent Chenot



MISE EN GARDE

PROTECTION DE L'ÉPARGNE

26 octobre 2020

L'AMF met en garde le public à l'encontre de la société Vuelex



MISE EN GARDE

PROTECTION DE L'ÉPARGNE

02 octobre 2020

L'AMF met en garde le public à l'encontre de la société ELG Capital Partners et de son site internet [www.elgcapitalpartners.fr](http://www.elgcapitalpartners.fr)



Mentions légales :

Responsable de la publication : Le Directeur de la Direction de la communication de l'AMF. Contact : Direction de la communication, Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris Cedex 02